Mairieconseils

RÉSEAU DE TERRITOIRES
Paysage et urbanisme durable

MÉMENTO
12

Un réseau de collectivités mobilisées autour du développement durable et de l'aménagement

Expérience de l'association BRUDED

UN SERVICE
Caisse des Dépôts

Mémento élaboré à partir de la cinquième conférence téléphonique du réseau sur une expérience de territoire qui a eu lieu le jeudi 29 avril 2010. Il a été conçu et réalisé par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, et suivi par Vincent Chassagne, Mairie-conseils Caisse des Dépôts.

Un réseau de collectivités mobilisées autour du développement durable et de l'aménagement

Expérience de l'association BRUDED

L'association BRUDED (Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable) est un réseau de collectivités bretonnes (Bretagne et Loire-Atlantique) qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire : éco-lotissement, éco-construction, agenda 21, approche environnementale de l'urbanisme, économie d'énergie, production d'énergie, restauration collective et intégration de produits biologiques ou durables, gestion différenciée et sans pesticide des espaces verts...

En 2005, une dizaine de collectivités ont réalisé des éco-lotissements sur leur territoire dans un souci de renforcer leur identité et leur attractivité. Ces élus militants, précurseurs, volontaires et parfois isolés ont mené leur projet à bien malgré sa complexité. Afin de permettre la démultiplication de ce type de démarche, ils ont voulu communiquer et témoigner pour transmettre leur expérience et favoriser l'émergence de nouvelles opérations, notamment dans les espaces moins urbains et plus isolés.
Parallèlement, la région Bretagne a cherché à rénover son programme de fonds d'aménagement urbain et a trouvé dans ces exemples des bases pour appuyer sa politique. L'association BRUDED a alors été créée avec pour objectifs : le développement d'un réseau d'élus, la mise en relation des collectivités et la mutualisation d'expériences mettant en œuvre un développement durable des territoires. Pour adhérer, les collectivités (conseils municipaux, communautaires...) doivent cotiser, avoir la volonté de s'engager dans un projet et s'engager moralement à accepter de témoigner de leurs expériences auprès des autres collectivités adhérentes, de façon à enrichir le réseau.

L'association intervient auprès des collectivités en amont de leur projet, elle organise des manifestations, des visites et des moments d'échanges pour faire connaître des expériences et des démarches ; des personnes référentes sont identifiées pour la formation et les actions ; un site internet contient une base de données avec tous les projets et les actions...
Le niveau des projets est en constante évolution avec des réalisations de plus en plus ambitieuses. Les nouvelles collectivités qui adhèrent se trouvent souvent à proximité de collectivités qui ont déjà mené une démarche intéressante. Ce phénomène d'essaimage montre une évolution dans les mentalités et prouve que l'hypothèse de départ fondée sur la formation et le partage d'expériences est opérante et contribue efficacement à un changement dans les pratiques d'aménagement des territoires.

Bretagne rurale et rurbaine

pour un développement durable

>> Breizh ar maezioù ha maezkêrel evit an diorren padus

Plus de 120 communes s'engagent dans un réseau d'échanges d'expériences de développement durable et solidaire

>> Ouzhpenn 120 kumun a gemer perzh en ur rouedad eskemm skiant-prenet a-fet diorren padus ha kengret

BRUDED

Plaquette de présentation de l'association.

Sommaire

07 **PARTIE 1 - PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE**

07 **Chapitre 1 -** Une association de collectivités pour mettre en oeuvre le développement durable des territoires
. Un besoin de partager des expériences à l'origine de l'association
. Des adhésions et des sollicitations croissantes

11 **Chapitre 2 -** Des actions centrées sur les échanges et la mise en réseau
. Des rencontres et des visites sur le terrain pour échanger
. Des ateliers qui s'appuient sur des expériences
. Une mise en réseau des informations et une organisation du travail à distance
. Une aide à la décision dès la constitution du comité de pilotage
. Une ingénierie pluridisciplinaire en constante évolution

16 **Chapitre 3 -** Une évolution des thématiques et des pratiques
. Un bilan positif qui suscite de nouvelles demandes
. Des facteurs de réussite de la mise en réseau

19 **PARTIE 2 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES - LES FACTEURS DE RÉUSSITE ET LES ÉLÉMENTS TRANSPOSABLES**
. Les fondements du réseau
. Les éléments de méthode et d'intervention

22 **REMERCIEMENTS, POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTS**

23 **LE RÉSEAU EN QUELQUES MOTS**

Tous les textes de la première partie (sauf les titres des chapitres) sont issus de la conférence téléphonique du 29 avril 2010. Leur contenu correspond à la retranscription des propos tenus par les différents intervenants. Le nom et le titre de chacun d'entre eux sont mentionnés.

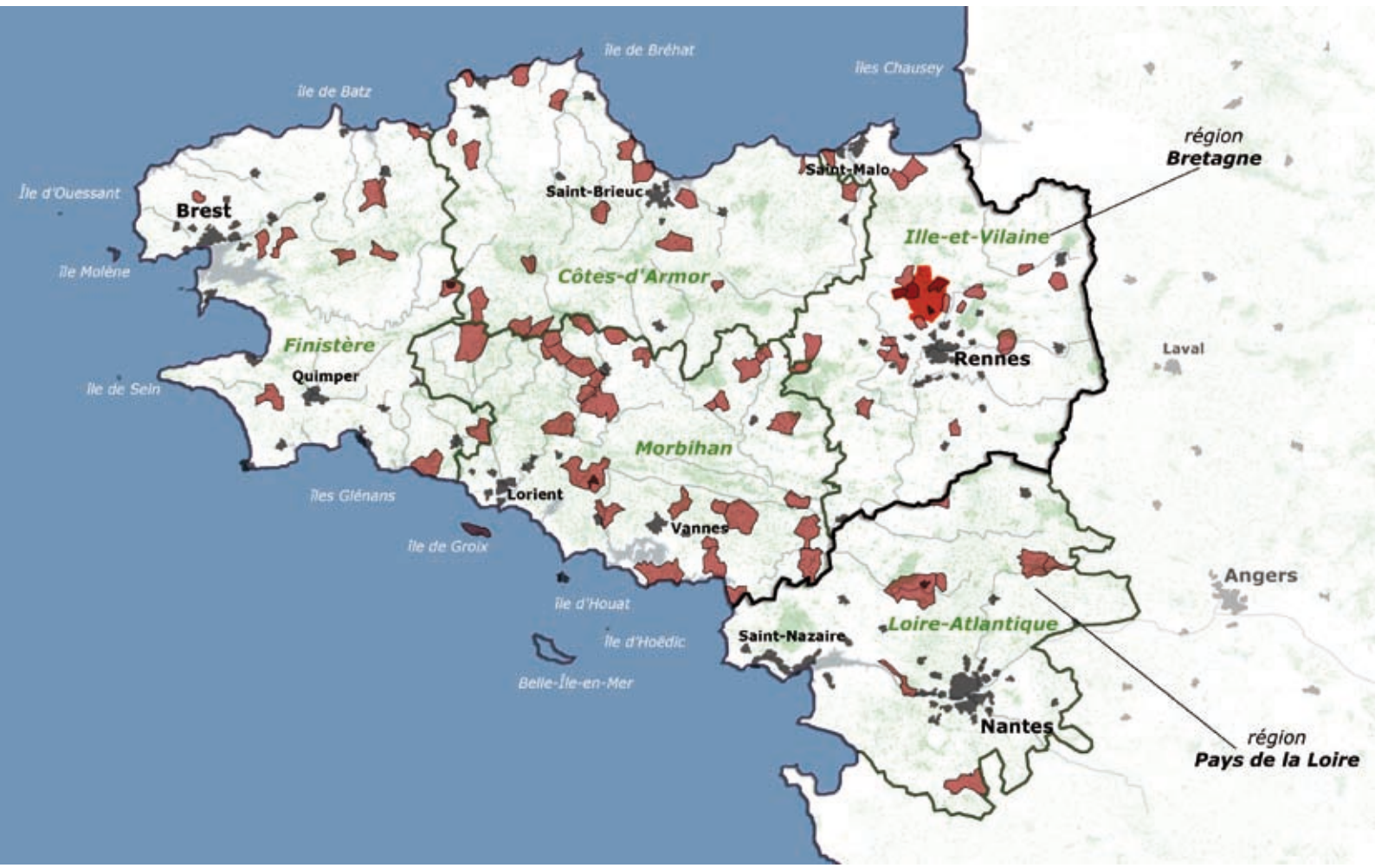

Le territoire d'intervention de BRUDED : Finistère, Morbihan, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique (potentiel de 1 500 communes). Carte agence Verdier Tappia.

PARTIE 1 - PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

CHAPITRE 1 - Création de l'association : des collectivités s'associent pour partager des expériences de développement durable

Un besoin d'échanges et de partages

Mutualiser et démultiplier les projets grâce à un réseau de collectivités

Franck Guillouzouic, vice-président de l'association BRUDED, adjoint au développement durable et solidaire de la commune de Questembert (Morbihan)

Dès les années 2000, quelques élus de communes rurales bretonnes ont oeuvré pour développer des projets de développement durable et se sont rendu compte de la difficulté à les mettre en œuvre, malgré leur côté innovant.

Par ailleurs, lorsque des projets se mettaient en place sur leur territoire, ils étaient très vite sollicités par d'autres collectivités ou d'autres élus pour partager leur expérience.

Ces élus ont eu l'idée de constituer un réseau en tant que collectivités, avec l'objectif d'essaimer, de développer les initiatives et de partager les expériences. Cela s'est concrétisé par la création de l'association BRUDED en septembre 2005, avec quatre grands objectifs :

- mettre en réseau les collectivités déjà engagées dans des projets de développement durable et partager les expériences ;
- mutualiser les expériences pour gagner en efficacité, avec l'idée qu'il ne faut pas toujours tout réinventer et qu'il est possible de profiter des expériences réalisées, heureuses ou malheureuses ;
- avoir un espace de dialogue entre élus pour raconter l'histoire d'un projet, sa mise en œuvre concrète et les difficultés inhérentes aux réussites ou aux attentes, qui se concrétisent parfois au-delà des espérances ;
- montrer que des démarches très concrètes de développement durable se sont construites et élaborées dans des communes rurales en Bretagne ; pouvoir communiquer sur l'engagement des communes rurales et sur ce qu'elles peuvent réaliser.

Partager des expériences et leur processus d'élaboration, dans une vision globale

L'objectif était de créer un réseau d'expériences innovantes, porté par l'idée que l'on peut expérimenter, mais aussi faire des erreurs. L'ensemble de ces éléments participe à la réussite d'un projet et permet de faire des évaluations individuelles et collectives.
Cet état d'esprit est très partagé au sein de l'association.

À l'heure actuelle, le développement durable est souvent envisagé sous l'angle des économies d'énergie ou de l'urbanisme. Ce n'est pas ce qui réunit les gens de BRUDED.

Aujourd'hui, faire un écolotissement n'est pas ce qui nous rassemble, en tant que tel. Nous cherchons avant tout à donner un sens à notre action et à décider de la démarche et de la manière dont nous allons la mettre en œuvre.

Nous échangeons sur des domaines très techniques, mais nous expliquons aussi ce que nous avons réussi dans notre démarche, et ce que nous avons moins bien réussi, une étape dans la concertation que nous aurions pu manquer, etc. C'est fondamental dans l'état d'esprit du réseau.

Créer un espace de parole libre entre élus

Je suis un jeune élu (depuis mars 2008) ; ma commune était déjà adhérente à BRUDED et j'ai rejoint le bureau de l'association en prenant mes fonctions. Un point me semble fondamental et pertinent par rapport à ce que je vis dans cette association : elle crée un espace de paroles entre élus.

Les élus se retrouvent hors de leur territoire communal ou communautaire, avec un espace de dialogue qui existe peu par ailleurs. La prise de parole des différents élus, en toute simplicité et en toute honnêteté, pendant les rencontres sur les différents projets ou thématiques, est salutaire et donne confiance.

PARTIE 1 - PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

Hameau Oglenn Ar Vourc 'h « le lavoir du bourg » à Silfiac (Morbihan).

Le lotissement la Prairie Madame à Langouët (Ille-et-Vilaine).

Trois communes parmi celles engagées de longue date dans la réalisation de lotissements écologiques, à l'origine de la création de BRUDED : Bazouges-sous-Hédé (devenu Hédé en 2009), Langouët et Silfiac.

Le lotissement des Courtils à Hédé-Bazouges (Ille-et-Vilaine).

Nous aurions pu créer une association qui aurait publié chaque année le catalogue des dix meilleurs projets de développement durable en Bretagne ; cela aurait fait une belle vitrine.
Au contraire, l'augmentation progressive du nombre d'adhérents montre que la simplicité de dialogue et d'écoute lors de nos rencontres est efficace. Les choses deviennent plus accessibles quand l'élu parle et explique comment il s'y est pris, ce qui s'est passé, éventuellement une déception qu'il a eue, un échec, quelque chose qui n'a pas complètement réussi… Cela permet de mettre en route des collectivités qui craignent de ne pas réussir.

Cet aspect particulier à BRUDED m'aide beaucoup en tant qu'élu. Être en contact avec d'autres élus ou avec les chargés de mission de l'association donne du souffle, permet de prendre du recul et d'avoir encore plus envie d'avancer dans l'action politique locale.

Être un réseau d'échanges plutôt qu'un organisme de formation des élus

Nous nous sommes attachés à être d'abord un réseau d'échanges d'expériences, de mutualisation de pratiques sur des projets de développement durable. Nous sommes parfois perçus comme une association qui ferait de la formation aux élus, mais nous ne le sommes pas et faisons le choix politique de ne pas l'être.

Un des organismes régionaux de formation, l'IRPA (Institut régional du patrimoine) a lancé, via la région Bretagne qui le finance, un programme de formation sur des problématiques de développement durable, les questions d'approche environnementale de l'urbanisme, les documents d'urbanisme et les PLU. Les communes adhérentes sont intervenues dans un certain nombre de formations, à titre individuel et pas forcément en tant que BRUDED.

Des adhésions et des sollicitations croissantes

Adhérer avec un engagement moral et financier

Les collectivités adhèrent à l'association suite à une délibération en conseil municipal. Nous demandons une cotisation de vingt-cinq centimes d'euro par habitant et par an.
Nous mettons en place une charte d'engagement réciproque. La collectivité adhérente s'engage à partager l'expérience de ses projets et à participer à la vie du réseau ; le réseau s'engage à s'intéresser aux attentes particulières de la collectivité.

Lorsqu'une collectivité adhère, nous lui demandons de désigner un ou plusieurs référents, avec qui nous dialoguons plus étroitement.
Il n'est pas toujours facile de s'engager dans une démarche pour l'ensemble des élus. Une petite commune rurale a souvent le réflexe de dire qu'elle est trop petite et n'a pas les moyens ; faire partie du réseau peut faciliter le développement de ses projets.

Une montée en puissance des adhésions

Une dizaine de collectivités avaient adhéré dès la création de l'association BRUDED fin 2005. Depuis, les adhésions sont en augmentation constante. Au début de l'année 2010 nous avons compté plus de cent dix communes adhérentes.
Certaines communes avaient entendu parler de BRUDED et souhaitaient s'engager dans des démarches de développement durable.
Elles ont été nombreuses à adhérer au réseau après les élections municipales de 2008.

Un réseau principalement constitué de communes

Deux communautés de communes sont adhérentes.
Pour adhérer, une communauté de communes doit cotiser à l'échelle du territoire communautaire, au même tarif que les communes. Ce choix peut être considéré par certains comme une « double peine », car une communauté de communes peut parfois mal percevoir son intérêt à adhérer lorsque certaines de ses communes sont déjà adhérentes.

Le réseau a été identifié au départ comme un réseau de communes plutôt rurales, sur des problématiques plus communales que communautaires. C'est pour cette raison que nous avons peu d'adhésions de communautés.

Saint-Nolff (Morbihan) : les espaces publics du village prennent en compte l'échelle du piéton et sont gérés de façon écologique.

Une des deux opérations de logements sociaux en coeur de village.

Des sollicitations de plus en plus nombreuses

Les sollicitations sont de plus en plus nombreuses. Elles sont souvent motivées par des questions d'urbanisme : constructions, extension ou rénovation de bâtiments publics, aménagement, créations d'éco-quartiers, PLU…

Certaines communes adhérentes ont envie de porter ces problématiques dans leur communauté de communes, mais ce processus est lent.

Depuis 2008, la croissance de l'association a été très rapide, avec beaucoup de nouveaux adhérents et de demandes. Nos chargés de mission sont très sollicités pour présenter le réseau et soutenir les premiers projets des communes adhérentes.

Cela a demandé beaucoup de temps et contribué à élargir le réseau en intéressant davantage de personnes, mais de ce fait, nous avons été moins présents.
Notre rôle n'est pas de faire le travail d'un bureau d'études pour lancer un projet d'ingénierie et d'accompagnement d'une collectivité. Nous pouvons orienter une démarche de ce type vers des personnes relais ou ressources, utiles à la collectivité, sans faire le travail à leur place.

Des tailles et des typologies de collectivités variées

Gwenn Le Potier, chargée de mission BRUDED (à la date de la conférence téléphonique)

Les cent seize collectivités adhérentes comptent entre cent cinquante habitants pour la plus petite et un peu plus de dix mille pour la plus importante. 80% des communes adhérentes comptent moins de trois mille habitants.

CHAPITRE 2 - Méthode : des échanges et une mise en réseau

Nous comptons quatre actions principales pour mettre les collectivités en réseau et mutualiser les expériences : des rencontres, des ateliers techniques du développement durable, un site internet, une aide à la décision politique sur les projets de développement durable.

Bazouges-sous-Hédé.
Visite de l'éco-lotissement.

Des rencontres et des visites de terrain pour échanger

Se rencontrer autour de sujets et de projets liés au développement durable

Gwenn Le Potier

Les rencontres sont réservées aux adhérents, même s'il n'est pas rare qu'une ou deux communes voisines soient invitées, à l'initiative de la commune accueillante. D'une manière générale, ces rencontres sont destinées aux élus mais il nous arrive sur certains sujets précis, tels que la restauration collective, d'inviter également les agents. Les élus fondateurs de BRUDED estiment que les messages passent souvent mieux lorsque des élus parlent aux élus, la parole étant plus libre.

Les rencontres permettent aux élus de mieux connaître les projets et de débattre sur des thèmes de développement durable qui concernent les collectivités. Par exemple, les écoquartiers, la restauration collective, la gestion des espaces verts, les démarches participatives dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes, etc.

Les rencontres sont généralement organisées à la demande des collectivités adhérentes, qui nous proposent des thématiques. Celles qui sont intéressés par le sujet s'y inscrivent.
Ces rencontres regroupent une ou deux collectivités phares qui ont mené une démarche aboutie sur le sujet, et des collectivités qui démarrent dans le projet et ne sont pas expérimentées. Nous constituons des groupes de quinze ou vingt élus au maximum et les réunions durent en général deux heures, pendant lesquelles tous peuvent échanger d'une manière efficiente.

Visiter pour découvrir et comprendre des réalisations

Nous organisons aussi des visites ouvertes essentiellement aux collectivités, afin qu'elles découvrent des projets concrets en matière de développement durable. Elles ont lieu essentiellement dans les communes fondatrices de l'association BRUDED, qui avaient déjà mené des expériences et ont des projets réalisés à montrer.

Ces visites sont importantes car elles sont l'occasion de partages d'expériences ; c'est une aide pour aller de l'avant. À ce jour, nous organisons deux visites par mois. Les deux plus récentes concernent Hédé-Bazouges et Langouët (Ille-et-Vilaine), deux petites collectivités situées dans l'agglomération rennaise qui ont réalisé des écoquartiers, une extension et rénovation d'école, etc. D'autres visites sont organisées de façon plus informelle par des collectivités adhérentes, sans que BRUDED en soit toujours l'initiatrice.

Une visite du lotissement la Prairie Madame à Langouët
Photographie de Bruno Servel, chargé de mission BRUDED.

Des ateliers qui s'appuient sur des expériences

Proposer des ateliers techniques du développement durable aux acteurs locaux

Nous organisons également des ateliers techniques du développement durable, pour répondre à une demande forte de nos financeurs. Nos premiers financeurs ont été la région Bretagne et l'ADEME. Actuellement, nous sommes également financés par le conseil général du Finistère et le conseil général de Loire-Atlantique.

La région Bretagne et l'ADEME nous ont demandé d'ouvrir les ateliers à tous les acteurs qui travaillent avec des collectivités : les bureaux d'études, les architectes, d'autres structures et des partenaires des collectivités.

Nous réalisons les ateliers sur une demi-journée, pendant laquelle nous mettons en avant des projets concrets d'une collectivité adhérente au réseau. Nous associons les élus de la collectivité qui accueille l'atelier, ainsi que les prestataires ou les acteurs qui ont travaillé sur ces projets. Nous terminons généralement par une visite à l'issue de l'atelier. C'est une autre occasion de partages d'expériences.

Nous essayons d'organiser au minimum trois ateliers par an. Nous touchons majoritairement les collectivités et avons du mal à mobiliser les bureaux d'études ou les partenaires institutionnels qui travaillent avec elles au quotidien sur leurs projets de développement durable. En général, nous mobilisons entre cinquante et cent personnes.

Le projet que nous mettons en avant peut être une opération d'urbanisme, la rénovation d'un bâtiment public, la création d'un équipement public, un aménagement de bourg... La majorité des ateliers se déroule en Ille-et-Vilaine car la densité de population est importante. Les projets sont très aboutis sur ces territoires, notamment dans le Pays de Rennes qui a mis en place une ingénierie pour les collectivités rurales, avec une agence d'urbanisme active et très présente.

Construire les ateliers à partir d'une démarche globale

Les ateliers sont toujours organisés à partir d'une démarche globale, pour ensuite se consacrer à un projet en particulier. En général, le maire témoigne et introduit la journée, puis nous présentons des réalisations concrètes. Nous prenons toujours en compte l'aspect, l'histoire du territoire, l'identité, la manière dont nous construisons les projets, les contraintes et les avantages liés au territoire.
Par exemple, en juin 2009 à Plourhan (Côtes-d'Armor), nous avons échangé autour de plusieurs questions : l'assainissement à partir de la station d'eaux usées mise en place par la commune, le réseau de chaleur bois et la chaufferie bois avec la filière bois locale créée avec des taillis à très courte rotation, le pôle périscolaire éco-construit. Un atelier en juin 2010 à Ercé-près-Liffré (Ille-et-Vilaine) est consacré à la rénovation d'une ancienne ferme transformée en salle socioculturelle.

Essayer de mobiliser des opérateurs privés dans les ateliers

Globalement, nous ne mobilisons pas certains prestataires privés. Nous nous rencontrons sur d'autres réunions.

Nous sommes très sollicités pour participer à des groupes de travail au niveau départemental. Par exemple, nous sommes intégrés au groupe de travail aménagement du cluster Habitat durable du Morbihan, qui a aussi du mal à mobiliser les promoteurs privés.

Ploufragan : les participants à la rencontre sur le thème « Comment mettre en oeuvre des pratiques sociales et solidaires à l'échelle de la commune ». Photographie de Mikaël Laurent, chargé de mission BRUDED.

Franck Guillouzouic

Les bureaux d'études ou l'assistant à maîtrise d'ouvrage sont régulièrement présents et témoignent lors des ateliers techniques. Nous parvenons aussi à mobiliser des sociétés d'économie mixte d'aménagement départementales ou régionales, des CAUE... Nous avons une petite difficulté à intéresser plus largement des opérateurs privés qui travaillent dans la commande publique.

Gwenn Le Potier

Nous mobilisons aussi les agents de la DTTM (direction départementale des territoires et de la mer), qui participent activement à toutes les rencontres, de BRUDED ou d'autres acteurs extérieurs. Ils commencent à nous identifier et font régulièrement appel à nous lorsqu'ils suivent des projets de développement durable dans les collectivités.

Une mise en réseau des informations et une organisation du travail à distance grâce à internet

Alimenter un site internet et une base de données d'expériences

Notre vaste territoire, qui s'étend sur la région Bretagne et la Loire-Atlantique, nous a amenés à développer notre site internet depuis quelques années. Une page est dédiée à chaque collectivité, qui expose son projet politique en matière de développement durable et cite les projets en cours, à venir ou réalisés.
Nous développons une base de données de tous les projets des collectivités adhérentes. Actuellement, une cinquantaine de fiches est en ligne. Elles indiquent les caractéristiques techniques, financières, les acteurs des projets, etc.
Nous souhaitons que ce site internet et cette base de données deviennent vraiment un outil de mise en réseau.

Depuis le début de l'année 2010, nous diffusons une lettre mensuelle envoyée à tous les adhérents et à nos partenaires. Elle présente l'actualité de l'association et met en avant des expériences du réseau. Globalement, les retours sont très encourageants.

Trouver un équilibre entre les outils de communication à distance et les rencontres sur le terrain

Nous essayons de constituer des groupes de travail avec les seize membres du conseil d'administration pour assurer la gestion de l'association. De plus en plus souvent, nous faisons des conférences téléphoniques ou des visioconférences, notamment pour des réunions de bureau.

Les quatre chargés de mission sont répartis géographiquement sur toute la Bretagne et exercent en télétravail. Cette méthode de travail entre salariés fonctionne bien, même s'il nous semble important de nous voir régulièrement physiquement. Nous retrouvons le même fonctionnement avec les collectivités que nous suivons : nous devons aller de temps en temps sur place, pour voir comment cela se passe et faire le point avec elles.

Une aide à la décision dès la constitution du comité de pilotage

Aider à la décision politique sur les projets de développement durable

Nous assurons un suivi des demandes des collectivités adhérentes et apportons une aide à la décision politique sur les projets de développement durable. Nous essayons d'intervenir le plus en amont possible des projets. Par exemple, pour aider à constituer un comité de pilotage, à se mettre en réseau avec des partenaires avec lesquels la collectivité n'a pas l'habitude de travailler, à mettre celle-ci en relation avec des collectivités adhérentes ayant mené des projets similaires, etc.

Il ne s'agit pas de faire du « copier-coller », mais de montrer à chacun ce qui se fait ailleurs.

Généralement, quand nous initions des projets sur des collectivités, un groupe d'élus se réunit et commence à réfléchir. Nous proposons d'intégrer d'autres partenaires tels que le CAUE, que nous essayons de faire connaître aux collectivités car ils ont une expertise et une démarche globale sur ces projets, ils travaillent d'une autre manière, notamment avec des équipes pluridisciplinaires.

Intervenir dès le cahier des charges pour faire évoluer les pratiques

Il existe des changements de pratiques sur la démarche de projet, dans la manière de les mener et de répondre aux cahiers des charges. Nous essayons d'amener les élus à bien se positionner sur les objectifs de leurs projets et à éviter de faire des « copier-coller ». Souvent, au départ du projet, nous laissons les élus réfléchir à ce qu'ils souhaitent ; progressivement, nous leur amenons d'autres partenaires, nous leur diffusons des cahiers des charges, nous essayons de les accompagner.
Nous amenons les élus concernés à travailler avec des maîtrises d'œuvre compétentes alors qu'auparavant, ils avaient une vision réductrice du projet d'urbanisme. Globalement, cela fonctionne bien quand nous avons des maîtrises d'œuvre pluridisciplinaires.

Les métiers évoluent au fil des réunions, notamment grâce aux échanges lors des comités de pilotage. Chaque projet est singulier et les situations sont différentes d'un territoire à l'autre.

Amener les élus et les maîtres d'œuvre au même niveau d'exigence

Souvent, des difficultés émergent quand les maîtres d'œuvre sont recrutés. Ils ont parfois tendance à revenir en arrière, en disant par exemple que le projet n'est pas réalisable techniquement car les objectifs fixés sont trop complexes.

Notre rôle est de montrer que d'autres collectivités ont réussi à tenir le cahier des charges et à placer le curseur suffisamment haut pour que leur projet soit ambitieux. Nous voulons aider les élus à mener leur projet jusqu'au bout, avec les objectifs qu'ils s'étaient fixés en amont.

Nous pouvons également nous trouver dans des situations inverses, avec des maîtres d'œuvre très motivés, alors que les élus ont un complexe d'infériorité. Nous essayons alors de les conforter et de les amener à connaître d'autres expériences analogues, pour les remotiver sur leur projet.
Cependant, avec cent seize collectivités adhérentes, nous ne pouvons pas être présents à tous les comités de pilotage de tous les projets.

Une ingénierie pluridisciplinaire en constante évolution

Apprendre aux côtés des élus

Franck Guillouzouic

Notre jeune association a grandi très vite. Elle est passée d'une chargée de mission en 2006 à trois en 2008 et quatre depuis la fin de l'année 2009.

Les chargés de mission ont avant tout un profil d'animation de la vie associative du réseau. Ils doivent être capables d'accompagner les projets des collectivités, de les aider à acquérir une culture de projet et de développement durable. Notre travail consiste à permettre aux collectivités de rester fidèles à leurs objectifs, d'avancer de manière très concrète et en même temps de bien définir les objectifs recherchés pour se donner les moyens de les atteindre.

Les visites de terrain permettent de découvrir des projets concrets et pragmatiques de développement durable.

Gwenn Le Potier

Nous sommes tous en formation permanente : les collectivités adhérentes, les gens que nous rencontrons et les chargés de mission. Nous ne sommes pas des spécialistes de l'animation de réunions, nous apprenons en marchant. Nos méthodes et nos pratiques actuelles sont nouvelles, ce qui était aussi l'idée des fondateurs de BRUDED.

Un des élus fondateurs dit souvent que pour entrer dans une démarche de développement durable, il faut devenir animateur de la vie locale, s'investir, aller à la rencontre de la population, avoir d'autres pratiques et ne plus décider seul ou au sein de son conseil municipal ce type de projets.

Lors de nos rencontres, les élus parlent entre eux de la manière dont ils pratiquent la politique sur leur territoire.
Nous réalisons un travail important pour organiser ces rencontres et sur la manière dont nous allons dialoguer et échanger, mais nous n'y apportons aucun élément technique. Nous travaillons également après les rencontres pour apporter des réponses aux élus.

Des profils de chargés de mission très variés

Nous ne sommes ni des spécialistes ni des techniciens de domaines particuliers. Nous avons tous des profils très différents et atypiques : aménagement du territoire, agriculture, l'un d'entre nous a travaillé dans des bureaux d'études spécialisés dans la métallurgie...

Nous avons tous un esprit militant, élément très important pour l'exercice de nos missions. Nous sommes très sensibilisés à ces démarches, dans nos vies personnelles également.

Atelier de Riec-sur-Belon : découverte de la nouvelle place et du marché couvert. Photographie de Bruno Servel, chargé de mission BRUDED.

Les visites de terrain sont aussi l'occasion d'un partage d'expériences.

CHAPITRE 3 - Bilan : de nouvelles thématiques, des projets et des pratiques en évolution

Un bilan positif, qui suscite de nouvelles demandes

Améliorer des projets grâce à l'effet de réseau

Franck Guillouzouic

Les premières communes fondatrices de BRUDED faisaient figure de pionnières dans un certain nombre de domaines, en Bretagne et au-delà. Nous avons toujours défendu l'idée du droit à expérimenter et n'avons pas craint d'aller plus loin dans la réglementation et la culture d'urbanisme générale. En mettant en valeur une initiative, en montrant qu'elle a été possible dans d'autres communes, les projets de développement durable sont tirés vers le haut.

Les projets d'écolotissements ou d'écoquartiers ont considérablement évolué en cinq ans. Par exemple, depuis un an nous aidons une commune adhérente qui démarre un projet de ZAC (zone d'aménagement concertée) en AEU (approche environnementale de l'urbanisme) ; elle va aller beaucoup plus loin aujourd'hui que ce qui se faisait il y a cinq ans. Pour autant, cela ne correspond pas forcément à sa culture de base, elle n'a pas porté beaucoup de projets ni d'expériences jusqu'à maintenant. Elle met d'emblée la barre assez haut.

L'effet réseau fonctionne bien à BRUDED, ce qui permet de faire avancer ces démarches de manière très concrète.

Se positionner sur les PLU ?

Gwenn Le Potier

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des révisions et des modifications de documents d'urbanisme, ou par des collectivités qui s'engagent sur des PLU. Ce sont majoritairement des petites collectivités rurales qui ont uniquement mis en place une carte communale. De plus en plus souvent, les services de l'État poussent les collectivités à mettre en œuvre une démarche de PLU, quelle que soit leur taille.

Lors de l'assemblée générale de l'association, nous avons l'habitude de faire un échange d'expériences en invitant un expert extérieur. Cette année, la thématique retenue est l'économie d'espace, un sujet très prégnant en Bretagne, notamment dans le Morbihan où les communes rurales consomment plus d'espace que les agglomérations. Nous allons faire intervenir un géographe et le CAUE du Morbihan, pour qu'ils nous montrent très concrètement comment il est possible d'intégrer la densification dans des documents d'urbanisme.

Il nous est difficile de nous positionner et de diffuser des PLU réalisés par des collectivités. Un document d'urbanisme relève d'une démarche globale de territoire. Il est plus simple de diffuser des informations et d'élaborer une démarche de projet sur des opérations d'urbanisme. En Bretagne, l'ADEME pousse les bureaux d'études vers les AEU et les forme sur ce sujet, mais tous n'entrent pas toujours dans une démarche globale.

Nous devons encore mener une réflexion en interne sur la manière d'aborder les documents de planification avec les collectivités.

Prendre conscience de la place importante de l'agriculture

Franck Guillouzouic

Le développement de l'urbanisme pose rarement la question de l'espace consommé. On ne se demande pas comment préserver l'activité agricole, en particulier périurbaine, ou comment recréer des sièges d'exploitation, notamment en circuit court. Sur ces questions, nous essayons de faire preuve de pédagogie. Nous avons de plus en plus de demandes de communes qui souhaitent préserver l'agriculture, développer des circuits courts et faire alimenter les cantines avec des produits locaux, biologiques ou pas.

Nous essayons de faire partager les expériences réussies des communes du réseau. Mais là encore, nous ne sommes pas un bureau d'études qui assure un accompagnement. Nous voulons seulement faire connaître les pratiques efficaces.

Cette problématique touche de plus en plus les collectivités, même très rurales. La demande est très forte dans les communes périurbaines ou littorales, qui se sont en général peu souciées de l'agriculture, ont beaucoup développé l'urbanisme et l'étalement urbain sur les deux dernières décennies. Les collectivités locales se rendent désormais compte que ne pas s'occuper de l'agriculture sur leur territoire est une grave erreur de responsabilité et d'aménagement.

D'autres réseaux ou d'autres structures œuvrent également pour développer ces domaines. Notre rôle est aussi de les mettre en relation et de les pousser à agir entre réseaux.

Des facteurs de réussite de la mise en réseau

Une richesse et un dynamisme du tissu associatif

Gwenn Le Potier

Nous sommes très sollicités pour témoigner sur notre association, sur la manière dont ce mouvement s'est créé, ainsi que sur les nouvelles pratiques que nous mettons en œuvre au sein des projets portés par les collectivités adhérentes. Nous avons récemment été contactés par un réseau similaire qui est en train de se mettre en place en Normandie, « EDEN ».

Le tissu associatif est très important en Bretagne, supérieur à la moyenne nationale. C'est en partie lié à l'histoire du territoire breton, aux mutualisations, aux expériences de coopératives, aux réseaux d'associations, notamment en matière environnementale, qui ont nécessité une forte mobilisation citoyenne.

Depuis les dernières élections municipales, de nouveaux profils d'élus ont intégré des conseils municipaux : des personnes qui ont un passé militant associatif important, une capacité à travailler en réseau et à apporter d'autres pratiques et d'autres démarches.

De nombreux autres réseaux d'associations fonctionnent très bien et sont très écoutés par les institutions implantées en Bretagne.

Bazouges-sous-Hédé. Visite de l'éco-lotissement. Photographie de Bruno Servel, chargé de mission BRUDED.

S'appuyer sur des expériences éprouvées et utiliser des outils simples

Franck Guillouzouic

Un autre élément a sans doute été assez déterminant dans ce que peut être BRUDED aujourd'hui : le réseau a été initié par quelques personnes emblématiques, voire charismatiques, qui ont très vite montré que des choses différentes sont possibles dans les petites communes rurales. Ces quelques élus fondateurs ont permis d'enclencher une dynamique. Aujourd'hui, le réseau s'est considérablement élargi et il est plus facile de mettre en valeur les initiatives prises sur d'autres communes, sans rester uniquement sur les communes emblématiques du départ. Cela aussi a permis de démarrer et de réussir. Il est impératif qu'un petit noyau de personnes sur un territoire départemental ou régional puisse se mettre en route.

Les rencontres que nous organisons sur le terrain sont très motivantes. Elles sont parfois plus difficiles à réaliser à un échelon interrégional car c'est plus coûteux.

Un outil tel que celui de la lettre, qui témoigne de projets, les explique, donne en même temps l'actualité, etc., est déterminant dans la vie de notre réseau. Une collectivité peut facilement prendre son téléphone en disant : « Ce projet m'intéresse ; j'appelle directement mon collègue maire ou adjoint de la commune concernée ; on échange et on démarre ». Cet outil simple est puissant.
Il est possible de développer un réseau ailleurs avec ce genre d'outil, peu coûteux en l'occurrence.

Maison en autoconstruction à Silfiac.

PARTIE 2 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES
LES FACTEURS DE RÉUSSITE DES PROJETS ET LES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE TRANSPOSABLES

L'objectif n'est pas de reproduire telle quelle cette expérience. Chaque contexte est unique et chaque réponse doit l'être. Cependant, il est possible de dégager des logiques, des enchaînements, des méthodes, qui peuvent devenir reproductibles. Ce sont plutôt ces mécanismes que nous vous proposons de mettre en avant, afin de jeter un pont vers d'autres territoires et d'autres pratiques. Synthèse proposée par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec.

Les fondements du réseau

Une place centrale donnée aux élus

L'association donne une réelle occasion d'échanges entre élus. Cela permet de rompre l'isolement que connaissent souvent les élus novateurs dans leur territoire de proximité. C'est à la fois un facteur rassurant et un moyen d'augmenter le niveau d'ambition de chaque projet, qui devient réalisable puisque d'autres l'ont déjà fait.

Dialogue, échanges et solidarité entre élus

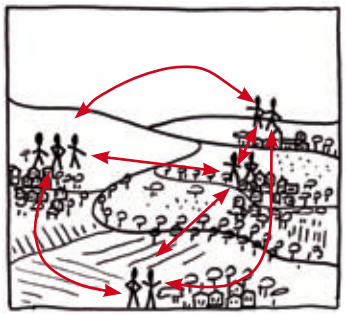

Une échelle d'intervention cohérente

L'échelle d'intervention est celle d'un territoire cohérent du point de vue historique et culturel.
Sa taille, pas trop vaste, permet une proximité des membres du réseau, une bonne cohésion et favorise la connaissance mutuelle, tout en étant suffisamment étendue et variée pour proposer des contextes divers.

Des possibilités d'échanges dans un périmètre proche

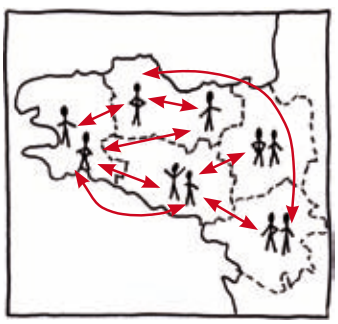

Une vision humaniste, non financière et non technique des projets

La démarche d'intervention du réseau replace l'homme et la responsabilité des élus au centre des projets. La technicité n'est pas posée a priori ; c'est d'abord le projet humain et collectif qui va déterminer les orientations et les actions. Le droit à l'expérimentation et à l'erreur dédramatise, il permet d'oser et d'entreprendre des projets d'envergure. À ce titre, l'expérience des autres est utilisée et valorisée, avec honnêteté et prise de recul.
Cette approche permet d'éviter les projets standardisés.

Une initiative reproductible portée par un groupe de personnes qui partagent des valeurs

Un dispositif et un mode d'intervention ont été inventés, portés à l'origine par quelques personnes motivées et engagées, avec des questionnements communs. La démarche est reproductible dans d'autres territoires, à condition de constituer au départ un groupe d'élus motivés par les mêmes enjeux, susceptibles de porter des valeurs et des finalités fondatrices. Par exemple :
- les mêmes démarches proposées par tous les membres et les participants ;
- des méthodes adaptées à chaque contexte...

La démarche et la méthode de travail proposées sont les mêmes pour tous les membres ; les réalisations sont toujours spécifiques et adaptées à chaque contexte, sans réponse systématique ni stéréotypée.

Des valeurs partagées pour des projets toujours différents

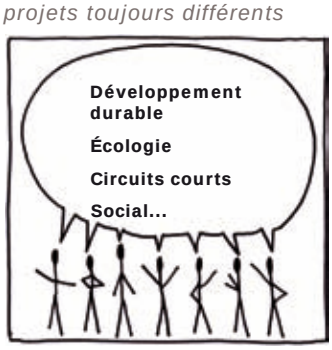

PARTIE 2 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES
LES FACTEURS DE RÉUSSITE DES PROJETS ET LES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE TRANSPOSABLES

Les éléments de méthode et d'intervention

Une approche transversale et ouverte

Le développement durable, l'environnement ou l'écologie ne sont pas restreints à quelques domaines techniques isolés tels que la gestion de l'énergie, l'économie de terrain, les circuits courts… Ils sont envisagés comme une philosophie qui guide et relie l'ensemble des projets.
Ainsi, pour les collectivités, aucune action n'est envisagée isolément et indépendamment des autres. Cela facilite la prise en compte des incidences d'une action sur l'autre, et contribue à créer une politique globale cohérente et évolutive, avec une progression et un enrichissement possible dans la durée.
De la même façon, l'urbanisme n'est pas abordé frontalement, mais comme un volet important dans la gestion de l'aménagement des communes. Il n'est donc pas déconnecté des autres politiques et peut se nourrir et s'enrichir de nombreuses approches.

Un enchevêtrement de thématiques indissociables et complémentaires

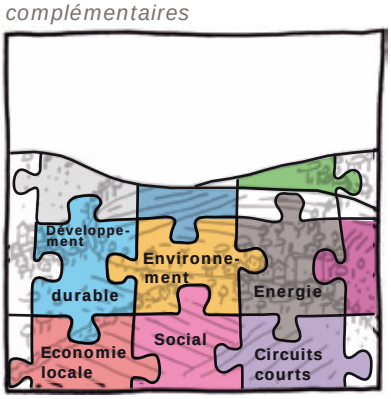

Des démarches en permanente évolution avec une exigence croissante

Le principe d'échange et d'entraide entre élus produit indirectement une montée en puissance des niveaux d'exigence dans les projets. La diffusion de l'information et l'explication détaillée et vécue des projets réalisés, qui n'occultent aucune difficulté, favorisent cette montée en puissance des projets.
Dans le réseau, chaque initiative contribue au projet d'ensemble.

Une logique pragmatique construite à partir d'exemples réalisés

Le fait de s'appuyer sur des expériences réalisées, sur lesquelles il est possible de porter un regard d'analyse critique, place les échanges dans un registre concret et opérationnel, directement utile aux élus.

Des rencontres qui stimulent la réflexion

Des outils adaptables fondés sur le contact

Les outils proposés ne demandent pas de construction complexe. Ce sont des outils d'échanges et de connaissance mutuelle : visites de terrain, rencontres thématiques, ateliers, temps d'échanges et de débats, discussions autour de témoignages et de réalisations…

L'accent est mis sur la présence physique et l'adaptation de chaque projet au cas par cas.

PARTIE 2 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES
LES FACTEURS DE RÉUSSITE DES PROJETS ET LES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE TRANSPOSABLES

Une ingénierie pluridisciplinaire intervenant très en amont des projets

L'association propose une ingénierie qui intervient très en amont, avant la définition des projets. Elle ne se substitue pas à un bureau d'études et apporte une aide à la décision qui permet de bien définir les objectifs, une phase à laquelle il est rarement consacré beaucoup de temps et qui permet pourtant de réaliser par la suite d'importantes économies de temps et de moyens. Avec le réseau, les petites communes dépourvues de services techniques peuvent trouver un appui opérationnel.
L'ingénierie apportée n'est pas à visée technique. Il s'agit d'une ingénierie d'animation et de mise en relation décloisonnée des personnes et des projets. Le niveau de compétences progresse en permanence au fil des projets.

Un soutien aux collectivités sur la construction de leur politique

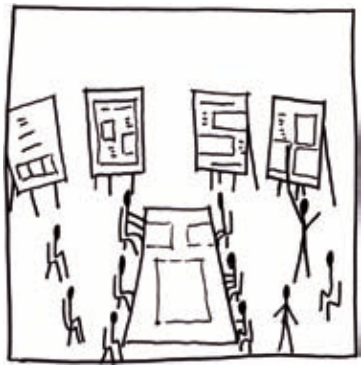

Une démultiplication des projets grâce à l'effet de réseau

Le réseau ne préjuge pas des réponses opérationnelles à apporter. Il contribue à la création d'une culture commune sur la base de connaissances opérationnelles (expériences, méthodes…).
La formation sur le terrain et le sentiment d'appartenir à un réseau à visée opérationnelle suscitent de nouveaux projets qui seraient peut-être restés à l'état de gestation sans cette stimulation et ce soutien.

Des projets interconnectés qui se nourrissent mutuellement

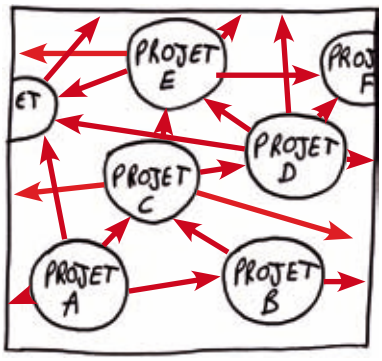

Remerciements

Franck Guillouzouic, vice-président de BRUDED, adjoint au développement durable et solidaire de la commune de Questembert (Morbihan), délégué communautaire en charge de l'agenda 21 à la communauté de communes du Pays de Questembert,
Gwenn Le Potier, chargée de mission à la date de la conférence téléphonique,
ainsi que l'ensemble des participants à la conférence téléphonique.

Pour en savoir plus

Le site de BRUDED :
http://www.bruded.org
Le site du réseau : http://www.mairieconseilspaysage.net dans la rubrique Conférences téléphoniques, Bruded 29/04/2010.
Dans la rubrique Territoires, classement par région pour les contacts et les coordonnées.

Contacts

Armelle Lagadec et Mathilde Kempf
Architectes urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour animer le réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable »

Tél. Armelle Lagadec : 06 62 37 55 36
Tél. Mathilde Kempf : 03 70 99 50 99
reseauterritoires@mairieconseilspaysage.net
www.mairieconseilspaysage.net
Mairie-conseils - Caisse des Dépôts : 01 58 50 75 75
www.mairieconseils.net

www.mairieconseilspaysage.net

Le réseau en quelques mots

L'objet du réseau

Réseau de territoires créé à l'initiative de Mairie-conseils (Caisse des Dépôts), suite aux États généraux du paysage de février 2007 dans le but de faire du paysage le fil conducteur d'un urbanisme durable.

Un thème général, celui du paysage et de l'urbanisme durable, c'est-à-dire de la prise en compte de la singularité des territoires pour concevoir et réaliser les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Des axes de travail orientés sur les principaux éléments porteurs d'un urbanisme durable :

- la cohérence paysagère
- l'économie des sols et la préservation des espaces agricoles et naturels
- la gestion et la valorisation des ressources
- la mobilité et les modes de déplacement
- les formes urbaines et la densification
- l'optimisation de l'existant
- la mixité sociale
- la participation des usagers
- l'organisation de l'ingénierie et les modes de gouvernance.

Plusieurs objectifs : partager des expériences, des démarches de travail et des expertises ; connaître les réseaux qui agissent dans le domaine du paysage et de l'urbanisme ; mutualiser les savoir-faire et favoriser la coopération entre les territoires.

Le fonctionnement du réseau

Le démarrage : la première rencontre du réseau a eu lieu le 22 janvier 2008.

Les territoires membres : aujourd'hui, près de 90 territoires membres. Ce sont pour l'essentiel des territoires intercommunaux (communautés de communes, Pays, PNR, SCOT, communautés d'agglomération...), représentés par un élu et un chargé de mission de la structure.

Le comité de pilotage : un comité de pilotage coordonne et suit les avancées du réseau. Il se compose d'experts et d'organismes reconnus dans le domaine du paysage et de l'urbanisme, qui apportent leur expertise, leur regard extérieur et leur réflexion : Mairie-conseils, Grands Sites de France, Ministère de l'agriculture, Fédérations des PNR, des CAUE et des SAFER, Assemblée des communautés de France, Union nationale des CPIE, des territoires (CC, PNR...), Compagnie du paysage et enseignants.

L'adhésion des territoires au réseau : libre, réservée aux territoires, sur la base du volontariat, avec un intérêt pour les thématiques abordées dans le réseau, pour connaître d'autres expériences et faire part de ses propres expériences.

Pour adhérer, le territoire intéressé doit être représenté par un tandem élu / technicien. Un courrier de demande d'adhésion, signé par l'élu, doit être transmis, avec une contribution écrite présentant le territoire, les problématiques auxquelles il fait face sur les questions de paysage et d'urbanisme, les réponses qui sont apportées, les actions sur lesquelles le territoire est engagé actuellement, les points prioritaires qui intéressent les élus à travers leur participation dans le réseau, leur motivation et leurs attentes, les expériences qu'ils aimeraient partager avec les autres membres du réseau.

Ce courrier doit être adressé à : Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, réseau Paysage et urbanisme durable - Mairie-conseils Caisse des Dépôts - 72, avenue Pierre Mendès-France - 75914 PARIS Cedex 13

Les activités du réseau

- **Des conférences téléphoniques :** sur des expériences du réseau, et hors réseau en France et à l'étranger, sur des thématiques particulières correspondant à des préoccupations repérées ou à des avancées législatives importantes comme celles du Grenelle de l'Environnement, et également sur des réflexions de fond autour de la question de l'urbanisme durable.

- **Des rencontres et visites d'expériences :** rencontre nationale du réseau tous les deux ans, rencontres à thème, visites de terrain au sein du réseau ou avec d'autres réseaux, voire voyages d'étude.

- **Des journées de travail :** elles ont un objectif de production et servent à approfondir un sujet pour mieux le prendre en compte et progresser avec des territoires expérimentés dans les démarches, les méthodes et les processus de travail. Elles s'appuient sur une thématique portée par des expériences**.**

- **Des journées d'accueil :** elles doivent aider les territoires dans leur démarche et leur réflexion. Environ six territoires exposent leur situation, leur problématique, leurs questionnements et leurs attentes sur un sujet commun, avec un apport de références, d'éléments législatifs, pratiques, etc.

- **L'édition de mémentos :** sur des expériences du réseau et sur de grandes thématiques. Ils sont l'aboutissement d'un travail sur le terrain et d'une conférence téléphonique, d'une rencontre particulière ou d'une journée de travail.

- **Une offre d'intervention pour les territoires du réseau :** sous forme d'une journée de rencontre sur le terrain avec les animatrices et des membres du réseau, permettant d'approfondir une problématique à laquelle un territoire est confronté.

- **Des sites internet :**
  - le site général de Mairie-conseils, avec notamment sa rubrique d'expériences dans tous domaines : www.mairieconseils.net
  - le site propre du réseau qui rassemble ses productions, des documents des membres, des dossiers d'expériences du réseau et hors réseau, des documents thématiques de réflexion ou de recherche, des documents méthodologiques, l'annonce d'événements, des références : www.mairieconseilspaysage.net

- **Une newsletter :** à parution trimestrielle, informant sur la vie du réseau et de ses prochaines activités, des expériences de ses membres, des dernières productions, des derniers documents de référence sur ses thématiques, des prochains événements diffusés par les territoires et les partenaires du réseau.

- **La présence du réseau dans divers événements :** des événements portés par des membres du réseau ou des événements extérieurs pour lesquels le réseau est sollicité pour intervenir ou contribuer à une démarche ou à des échanges.

Les publications du réseau

Mémentos édités :

(version imprimée à commander gratuitement auprès de Mairie-conseils, version pdf téléchargeable sur la page d'accueil du site du réseau)

12 *Un réseau de collectivités mobilisées autour du développement durable et de l'aménagement*- Expérience de l'association BRUDED - avril 2010 - Réf E152

11 *Penser le territoire par le paysage* - Expérience de la CC de la Haute-Bruche (Bas-Rhin) - décembre 2009 - Réf E147

10 *Territoires d'enseignement - Coopération entre territoires, écoles supérieures et universités* - Rencontre du réseau dans le PNR du Massif des Bauges - mai 2009 - Réf E143

9 *La singularité des territoires - Nouveaux regards sur l'urbanisme - démarches et ingénieries* - Rencontre du réseau - septembre 2010 - Réf E142

8 *Le paysage comme fondement d'une politique de territoire (Bouches-du-Rhône)* - Expérience du PNR des Alpilles - juillet 2009 - Réf E132

7 *La requalification d'un site industriel et patrimonial en friche à Wesserling (Haut-Rhin)* - Expérience de la CC de la Vallée de Saint-Amarin – octobre 2008 - Réf E131

6 *Une politique intercommunale d'urbanisme issue d'un projet partagé (Landes et Gironde)* - Expérience du Pays des Landes de Gascogne - décembre 2008 - Réf E130

5 *Une politique diversifiée de développement durable (Haut-Rhin)* - Expérience de la commune de Kaysersberg et de la CC de la Vallée de Kaysersberg - octobre 2008 - Réf E125

4 *Un lotissement innovant à Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)* - Expérience de la commune de Sainte-Croix-aux-Mines, en partenariat avec le PNR des Ballons des Vosges, le CAUE 68, la SEMHA, le département 68 et la région Alsace - octobre 2008 - Réf E124

3

Greffes urbaines en Vaunage (Gard) - Expérience de la CA Nîmes Métropole, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne, l'Université Paul Valéry Montpellier III et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier - mai 2008 - Réf E108

2

La charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes (Gard) - Expérience de la CA Nîmes Métropole, en partenariat avec le Syndicat de l'AOC Costières de Nîmes et l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne - mai 2008 - Réf E107

1

Un projet de village qui s'appuie sur une politique foncière volontaire et sur la concertation (Ain) - Expérience de la commune de Treffort-Cuisiat et de la CC de Treffort-en-Revermont - février 2008 - Réf E106

Contribution à un débat :

(version pdf téléchargeable sur la page d'accueil du site du réseau)

2

Apprendre hors les murs, territoires d'enseignements - Hors-série de « Chronique d'un atelier » - mai 2009 - Réf E117

1

L'étalement urbain - Compétences des intercommunalités, acceptation, ingénierie - septembre 2008

Vincent CHASSAGNE, responsable du réseau à Mairie-conseils

Armelle LAGADEC et Mathilde KEMPF, architectes-urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour animer le réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable »

reseauterritoires@mairieconseilspaysage.net
www.mairieconseilspaysage.net

Ce dossier présente les éléments issus d'une conférence téléphonique sur l'association BRUDED, qui met en réseau des collectivités bretonnes (Bretagne et Loire-Atlantique) qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire : éco-lotissement, écoconstruction, agenda 21, approche environnementale de l'urbanisme, économie d'énergie, production d'énergie, restauration collective et intégration de produits biologiques ou durables, gestion différenciée et sans pesticide des espaces verts... L'association intervient auprès des collectivités en amont de leur projet, organise des manifestations, des visites et des moments d'échanges pour faire connaître des expériences et des démarches, etc. Grâce à l'effet de réseau, le niveau des projets est en constante évolution avec des réalisations de plus en plus ambitieuses.
Ce dossier a été réalisé par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, architectes urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour animer le réseau de territoire, suivi par Vincent Chassagne.

RÉSEAU DE TERRITOIRES
Paysage et urbanisme durable

MÉMENTO 12

Juillet 2011

Commande
Référence : E152
Mairie-conseils diffusion
SDL329
16, rue Berthollet
94110 Arcueil
Tél : 01 58 50 17 00
Fax : 01 58 50 00 74

www.mairieconseils.net

Mairie-conseils
72, avenue Pierre-Mendès-France
75914 Paris cedex 13

Caisse des Dépôts
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET RÉSEAU